

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE LOTISSEMENT CONSTRUCTION » en abrégé « ILC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE SAINT AMBROISE DU JUBILE
AU LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE LOTISSEMENT
CONSTRUCTION » en abrégé « ILC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à
L'ETRANGER :

- AMENAGEMENT FONCIER
- LOTISSEMENT, BORNAGE
- DECAPAGE, POSE POTEAU
- ELECTRIFICATION
- IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISES
- VENTE DE VEHICULES ET PIECES DETACHEES,
LOCATION D'ENGINS
- AGRO-PASTORALE ET DISTRIBUTION DE
MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE SAINT AMBROISE DU JUBILE AU LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M KOUAME N'DEFAI SAINT-JOSEPH (COGÉRANT), M KOUASSI KOBENAN ATHANASE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00042 du 07/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00676/GTCA/RC/2026 du 07/01/2026

